

Un film dans le collimateur

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Communication P](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 7 février 2019



Le réalisateur **François Ozon** s'apprête à présenter son nouveau film, *Grâce à Dieu*, à la Berlinale le vendredi 8 février, avant une sortie en France le 20 février. Le titre provient d'une citation malheureuse du cardinal **Barbarin**, dont le procès est en cours. Aussi deux actions judiciaires demandent le report du film, car le jugement n'a pas été prononcé.

Le film est en effet inspiré par l'action d'une association d'anciennes victimes, La Parole libérée, sur une affaire de pédophilie survenue au sein du diocèse de Lyon. Au centre de l'affaire, **Bernard Preynat**, un prêtre mis en examen en janvier 2016 pour des faits remontant aux années 1980 et 1990. Le film évoque l'inaction des autorités hiérarchiques de l'Eglise. L

Régine Maire, laïque bénévole au diocèse de Lyon, citée à comparaître aux côtés du Cardinal Barbarin, a mis en demeure le 29 janvier le cinéaste de ne pas mentionner son nom dans le film.

Maître **Emmanuel Mercinier**, avocat du père Preynat, a, le 1er février, déposé une assignation en référé devant le Tribunal de grande instance de Paris en vue d'obtenir le report de la sortie du film après la date du procès, parce qu'il attenterait à « la présomption d'innocence » de son client.